

N° INSEE : 32242

COMMUNE DE MASSEUBE - GERS -

Exercice 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal
FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES
DECISION MODIFICATIVE N°3**

Nombre de membres en exercice :	16
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
VOTES : Pour 15 Contre 0 Abstention 0	
Date de convocation :	10/11/2023

L'an 2023, le seize novembre le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Roger BREIL, Maire de Masseube.

Présents : Mr BIFFI Patrick, Mme BONNET Marie-Josée, Mr BOUCHER Daniel, Mr BREIL Roger, Mme COURREGES Ghislaine, Mr DANIELI Sébastien, Mme DELRIEU Nelly, Mr GARBAY Jacques, Mme LABAT Marie-Paule, Mme MILESI Isabelle, Mr NADALET Christian, Mr RIEU Alain, Mme SOURIGUERIE Véronique.

Excusés : Mme DATTAS Betty et Mr DUTOYA Raymond.

Absent : Mr CANO Anthony.

Procurations : Mme DATTAS BETTY donne procuration à Mme COURREGES Ghislaine.
Mr DUTOYA Raymond donne procuration à Mme BONNET Marie-Josée.

Secrétaire de séance : Mr GARBAY Jacques.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 - MAIRIE

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60611 (011) : Eau et assainissement	5 000,00	7488 (74) : Participation Etat	96 000,00
60612 (011) : Electricité	50 000,00		
617 (011) : Etude camping	5 000,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	24 900,00		
657362 (65) : CCAS	10 000,00		
65748 (65) : Subv. AMAC Octobre Rose	100,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00		
	96 000,00		96 000,00
Total Dépenses		Total Recettes	
	96 000,00		96 000,00

Certifié exécutoire par Roger BREIL, Le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 30 novembre 2023 et de la publication le 30 novembre 2023.

A MASSEUBE, le 30 novembre 2023.

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire,
Roger BREIL.

